

## **Quantum Genomics publie ses résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2024 et annonce la nomination d'Allegra Finance en tant que listing sponsor**

**Quantum Genomics (Euronext Growth - FR0011648971 - ALQGC)**, publie ce jour ses résultats financiers du 1<sup>er</sup> semestre 2024 et annonce avoir confié son contrat de listing sponsor à Allegra Finance à compter du 28 octobre 2024.

Les comptes semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 29 octobre 2024.

Les procédures d'examen limité de l'information financière semestrielle par le Commissaire aux Comptes sont terminées et le rapport de ces derniers a été publié. Le Rapport Financier Semestriel, incluant les états financiers audités (états financiers complets et annexes), est disponible ce jour sur le site Internet de Quantum Genomics : [www.quantum-genomics.com](http://www.quantum-genomics.com), rubrique « investisseurs ».

### **Une dégradation des comptes liée à l'investissement stratégique dans ExactCure**

Ces résultats reflètent une détérioration des comptes, en raison d'un investissement majeur dans la nouvelle filiale ExactCure, spécialisée dans la santé numérique, intervenu en mai 2024 à travers l'apport de 100% des titres de la société ExactCure validé par l'AGE de Quantum Genomics du 24 avril 2024.

Points clés des résultats semestriels :

- Chiffre d'affaires : il n'y a pas de chiffre d'affaires sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024.
- Résultat opérationnel : le résultat opérationnel ressort à – 1,1 M€, impacté par les charges exceptionnelles liées à l'intégration et au développement d'ExactCure.
- Résultat financier : à – 7,1 M€, le résultat financier intègre des charges exceptionnelles, sans impact sur la trésorerie, générées par la dépréciation des titres (6 M€) et de la créance Exactcure (1 M€).
- Résultat net : le résultat net ressort par conséquent en perte, à – 8,2 M€.
- Cash-flow: le cash-flow généré par les opérations s'établit à – 1,4 M€, avec une capacité d'autofinancement de -1,1 M€ et une augmentation du BFR de 0,3 M€. Après des remboursements d'emprunts de 0,3 M€ et d'avances en compte-courant de 1,1 M€, la variation de trésorerie sur la période est de 2,8 M€.
- Trésorerie : La trésorerie au 30 juin 2024 ressort à 704 k€, pour 2,4 M€ de dettes financières, soit un endettement net de -1,7 M€.
- Capitaux propres : les capitaux propres au 30 juin 2024 sont négatifs, à -1,8 M€.

## Investissement stratégique dans ExactCure :

En ligne avec la stratégie d'innovation, Quantum Genomics, après avoir procédé à une réduction de capital motivée par les pertes d'un montant de 12,54 M€, par voie de réduction de la valeur nominale de l'action, la ramenant à environ 0,04 €, a acquis la société ExactCure, pionnière dans les solutions de santé personnalisée basées sur l'intelligence artificielle. Ce choix visait à capter les opportunités de croissance offertes par les technologies médicales et la médecine de précision.

Cette acquisition a été réalisée par voie d'apport en nature par les actionnaires d'ExactCure au bénéfice de Quantum Genomics de 100 % de leurs actions ExactCure, valorisées à 6 M€. En rémunération de cet apport, Quantum Genomics a procédé à une augmentation de capital d'un montant nominal de 1.393.568,81 €, par émission de 34.854.973 actions ordinaires nouvelles, chacune au prix unitaire d'environ 0,172142 €.

A la suite de cette opération, le capital social de Quantum Genomics a été porté à 2.787.137,94 €, réparti en 69.709.954 actions, chacune d'une valeur nominale d'environ 0,04 €, dont près de 50 % des actions sont détenues par les actionnaires d'ExactCure.

Pour permettre à ExactCure de financer son activité, Quantum Genomics lui a consenti une avance en compte courant de 1,060 M €.

Cependant ExactCure n'a pas atteint ses objectifs semestriels de chiffre d'affaires dû à l'arrêt de certains contrats en cours et à la difficulté de signer de nouveaux contrats à court terme malgré un effort commercial conséquent. Ce manque de revenu a dû requérir la continuation de la prise en charge par Quantum Genomics de la totalité des charges de fonctionnement d'ExactCure, mettant sous tension la trésorerie de Quantum Genomics qui a cherché des financements pour faire face à cette situation. Au 30 juin 2024, aucun nouveau financement n'avait pu être trouvé, malgré les tentatives de levées de fonds.

Jean-Philippe Milon précise, sur ce dernier point : « *La recherche de financement nécessaire à la mise en œuvre du projet ExactCure n'a pas pu aboutir dans le calendrier envisagé et la trésorerie disponible n'était pas suffisante pour aller au-delà du mois de Septembre 2024.* »

## Éléments financiers résumés au 30 juin 2024

Données en K€ (normes françaises)	30/06/2024	30/06/2023
Produits d'exploitation	0	10,1
Charges de personnel	-224	-1 043
Autres charges opérationnelles	-898	-978
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 122</b>	<b>-1 991</b>
Résultat financier	-7 072	2
Résultat courant avant impôts	-8 194	-1 989
Résultat exceptionnel	-22	-5
Crédit impôt recherche	0	0
<b>Résultat net</b>	<b>-8 216</b>	<b>-1 986</b>

## **Point sur l'activité**

Le 4 septembre 2024 Quantum Genomics a constaté qu'elle ne dispose plus de ressources disponibles suffisantes pour faire face à son passif exigible.

Elle a donc déposé une déclaration de cessation des paiements auprès du tribunal de commerce de Paris et a sollicité l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.

Simultanément, la société Exactcure a également procédé au dépôt d'une déclaration de cessation des paiements et a sollicité l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire qui est désormais effective depuis le 10 octobre 2024 devant le Tribunal de commerce de Nice avec maintien d'activité pour les besoins liés à la cession de son actif principal.

Le 27 septembre 2024, Quantum Genomics a annoncé la signature d'une convention d'avance en compte courant avec Akkadian Partners Fund, un fonds d'investissement luxembourgeois, aux termes de laquelle Akkadian Partners Fund a apporté à la Société 500.000 euros sous forme d'avance en compte-courant d'actionnaire permettant à Quantum Genomics de sortir de sa situation de cessation de paiements.

Quantum Genomics a pu ainsi retirer sa demande de liquidation judiciaire auprès du Tribunal de Commerce de Paris, qui a validé l'absence d'état de cessation de paiements de la société.

Cette avance en compte courant de EUR 500.000 est soumise au taux d'intérêt maximum fiscalement déductible pour les comptes courants d'actionnaires (pour référence, le taux connu à date est de 5,87 % annuel appliqué au prorata de la durée de l'avance) et devra être remboursée en numéraire par Quantum Genomics à compter du 26 décembre 2024, date à partir de laquelle cette créance deviendra liquide et exigible à première demande d'Akkadian Partners Fund.

## **Horizon de trésorerie**

Quantum Genomics a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances jusqu'à la fin du mois de janvier 2025 (sans tenir compte d'un éventuel remboursement de l'avance), sauf à ce que les négociations que Quantum Genomics prévoit d'ouvrir avec les deux principales banques créancières aboutissent à un gel ou à un report des échéances, ce qui lui permettra d'étendre son horizon de financement.

La trésorerie de la société est, au 22 octobre 2024, de EUR 402.000, les dettes bancaires constitutives de l'essentiel du passif, s'élevant à (i) EUR 930.240 répartis sur 28 mois avec des échéances mensuelles de EUR 32.399 et (ii) EUR 1.200.000 répartis sur 48 mois avec des échéances trimestrielles de EUR 75.000 mois, étant entendu que Quantum Genomics n'a conservé qu'un seul salarié

**Nouvelle gouvernance pour Quantum Genomics** (pour rappel communiqué de presse du 27 septembre 2024)

La convention d'avance en compte courant s'accompagne d'un remaniement de la gouvernance de Quantum Genomics. La gouvernance se retrouve modifiée de la façon suivante :

- Démission de l'ensemble des administrateurs actuels, y compris du Président ;
- Démission du Directeur Général ;
- Nomination de trois nouveaux administrateurs : Mathieu Bigois, Pascal Ghoson, et Laurent de Narbonne ;
- Nomination de Mathieu Bigois en tant que Président Directeur Général.

Ces changements s'accompagneront de nouvelles initiatives pour assurer la croissance et la création de valeur au sein de Quantum Genomics.

Basée à Paris, la société est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0011648971-ALQGC)

**Contacts**

**Quantum Genomics**

[contact@quantum-genomics.com](mailto:contact@quantum-genomics.com)

**Calyptus / communication financière**

Mathieu Calleux

+33 1 53 65 37 91

[quantum-genomics@calyptus.net](mailto:quantum-genomics@calyptus.net)